

Questions orales

• (1450)

LES AÉROPORTS

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Le week-end dernier, j'ai à nouveau rencontré des représentants de l'association des chauffeurs de taxi et de limousine qui desservent l'aéroport Pearson. Leur gagne-pain a atteint un point critique, notamment durant la présente récession économique, depuis que le gouvernement a non seulement délivré davantage de permis pour les taxis et les limousines, mais qu'il a aussi augmenté les droits de permis de plus de 500 p. 100.

Le ministre des Transports peut-il nous dire pourquoi le gouvernement ne s'est pas montré davantage à l'écoute de l'industrie en ramenant les augmentations à un niveau plus raisonnable et en supprimant les quelque 150 nouveaux permis délivrés, étant donné que le nombre de passagers n'a pas augmenté avec l'ouverture de la troisième aérogare et que, de l'aveu même du gouvernement, le trafic général à l'aéroport Pearson diminuera de 5 p. 100 cette année?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais signaler au député que sa question arrive avec du retard, car nous avons justement pris des mesures en ce sens il y a environ un mois et demi.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le ministre a tort. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Marchi: Le gouvernement a pris cette décision le 1^{er} avril. J'ai soulevé la question à maintes reprises et je ne m'excuserai pas de faire valoir le point de vue des Canadiens qui estiment que ces mesures les mènent à leur perte.

Je signale au ministre que, lorsque le gouvernement a négocié en secret la privatisation de la troisième aérogare, il a aussi fait l'erreur de céder à des exploitants privés la concession concernant les services de taxi et de limousine.

Le ministre des Transports peut-il nous dire pourquoi le gouvernement, après avoir dû verser quelque 5 millions de dollars pour revenir sur cette disposition, oblige les chauffeurs de taxi et de limousine à payer des augmentations ridicules qui visent à compenser ses erreurs coûteuses?

[Français]

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais répéter au député de York-Ouest que nous avons rencontré les représentants des propriétaires de limousines et de taxis au mois d'août.

Nous nous sommes entendus avec eux et nous avons même établi les augmentations futures des permis exactement sur le tarif qui est employé à Mississauga, ce qui rencontre les demandes des propriétaires de taxis, des chauffeurs de taxi, du maire de Mississauga et de tout le monde de la région de Toronto. Il semble qu'il y ait seulement le député de la région qui ne connaît pas les réponses qui ont été données.

* * *

[Traduction]

LES FORÊTS

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, le 26 mars dernier, le ministre des Forêts a déclaré au Comité permanent des forêts qu'on avait affecté les crédits nécessaires pour une nouvelle entente avec la Nouvelle-Écosse en matière de forêts et que cette entente devait être signée à bref délai. Il y a déjà sept mois de cela.

Le ministre annoncera-t-il aujourd'hui qu'il signera une nouvelle entente avec la Nouvelle-Écosse?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Oui, monsieur le Président.

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa réponse. Nous aimerions qu'il nous précise une date. Par ailleurs, comme la Nouvelle-Écosse a dû assurer elle-même le financement depuis sept mois, c'est-à-dire en attendant la signature d'une entente, le ministre peut-il assurer à la Chambre que les fonds que la province a dû dépenser seront prévus dans la nouvelle entente?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Oui, monsieur le Président, je peux assurer à la Chambre que ces fonds seront prévus. Toutefois, je voudrais aussi signaler au député que, dans le cas de la Nouvelle-Écosse, l'entente a été négociée en deux étapes. Une entente provisoire est en vigueur depuis deux ans, et je serai en mesure de signer la nouvelle entente dès qu'on pourra fixer une date.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES INDIENNES

M. Gilles Rocheleau (Hull—Aylmer): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes. La semaine dernière, il y a eu une manifestation devant l'édifice Terrasses de la Chaudière, à Hull, alors que les Algonquins du lac Barrière ont réclamé 1 million de dollars pour payer les avocats pour poursuivre le gouvernement du Québec afin de réclamer des droits